



# Débutant

Document étudié n°8

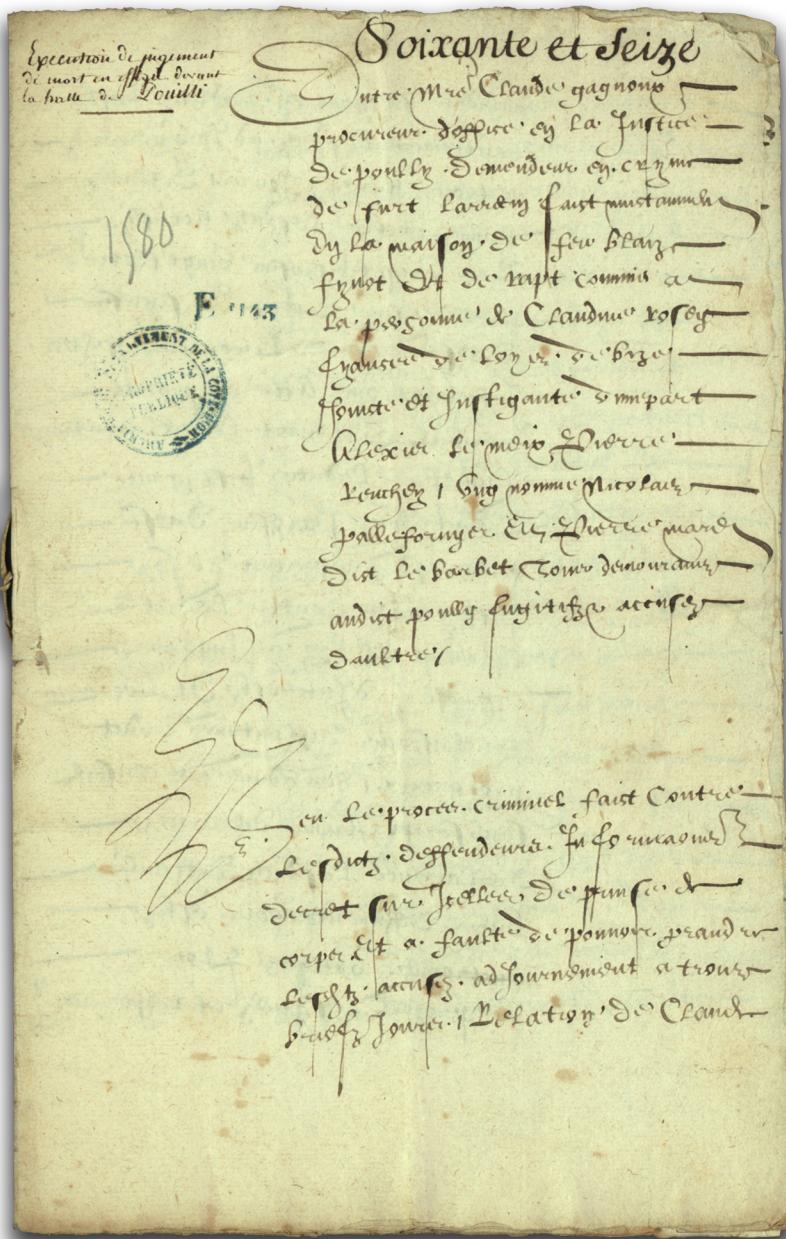
2010-2011

## Lecture de documents anciens

Archives départementales de la Côte-d'Or  
www.archives.cotedor.fr

2 septembre 1580. – Pouilly-sur-Saône,  
condamnation à mort par effigie

*Alexis Lemeix et ses complices, de Pouilly, en fuite, convaincus de vol nocturne en une maison du lieu et du rapt de Claudine Rosey, sont condamnés à mort par effigie et à la confiscation de leurs biens par la justice seigneuriale, sentence aussitôt mise à exécution.*



Archives départementales de la Côte-d'Or, E 1143



# Débutant

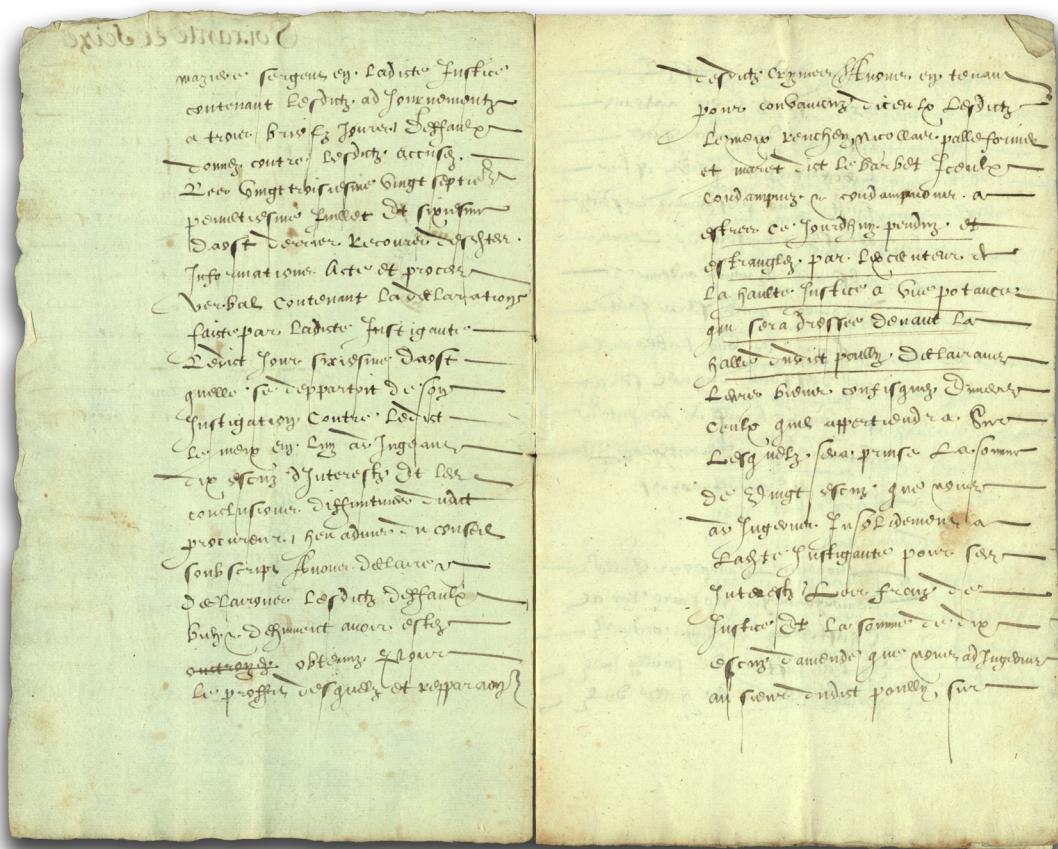
Document étudié n°8

2010-2011

Lecture de documents anciens

Entre m(aist)re Claude Gagnoux, procureur d'office en la justice de Pouilly, demendeur en cryme de furt, larcin faict nuictamment en la maison de feu Blaize Fynot, et de rapt commis a la personne de Claudine Rosey, fyancee de Loys de Bize, joincte et instigante d'une part, Alexis Lemeix, Pierre Reuchey, ung nommé Nicolas Pallefornyer et Pierre Maret dict le Barbet, tous demourans audit Pouilly, fugitifz et accusez, d'autre.

Veu le proces criminel faict contre lesdictz deffendeurs, informa(ti)ons, decret sur icelles de prinse de corps et a faulte de pouvoir prandre lesd(ic)tz accusez, adjournement a trois briefz jours, relation de Claude [...]



[...] Maziere, sergent en ladicte justice, contenant lesdictz adjournementz a trois briefz jours, deffauly donnez contre lesdictz accusez les vingt troisiesme, vingt septiesme et penultiesme juillet et sixiesme d'aost derrier, recours desd(ic)tes informations, acte et proces verbal contenant la declaration faicte par ladicte instigante ledict jour sixiesme d'aost qu'elle se deppartoit de son instigation contre ledict Lemeix em lui adjugeant dix escuz d'interestz, et les conclusions diffinitives dudit procureur, heu avis du conseil soubscript, avons declaré et declairons lesdictz deffauly bien et dehument avoir estez obtenuz, pour le proffit desquelz et reparation [...]



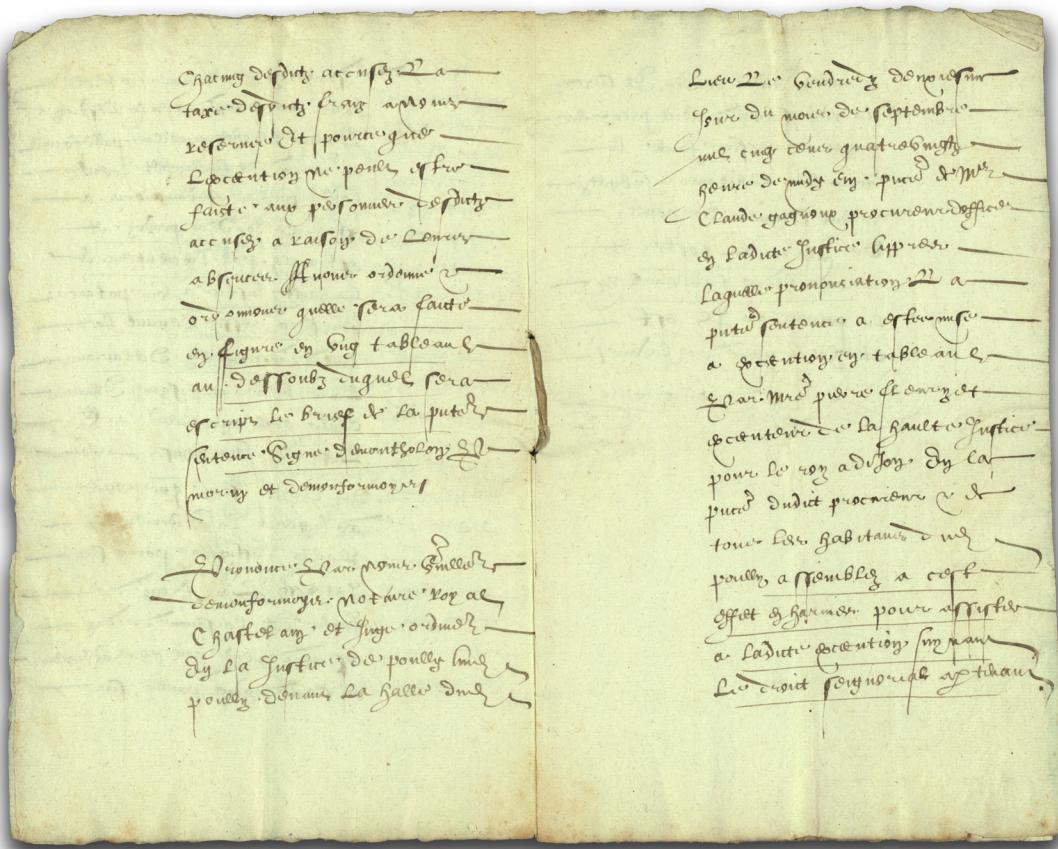
# Débutant

Document étudié n°8

2010-2011

## Lecture de documents anciens

[...] desdictz crymes avons, en tenant pour convaincus d'iceulx lesdictz Lemeix, Reuchey, Nicollas Pallefornier et Maret dict le Barbet condampnez et condamnons a estres ce jourd'huy penduz et estranglez par l'executeur de la haulte justice a une potance qui sera dressee audict Pouilly, declarans leurs biens confisquez envers ceulx qu'il appertiendra, sur lesquelx sera prisne la somme de vingt escuz que nous adjugeons insolidement a lad(ic)te instigante pour ses interestz, les fraiz de justice et la somme de dix escuz d'amende que nous adjugeons au sieur dudit Pouilly sur [...]



[...] chacung desdictz accusez, la taxe desdictz fraiz a nous reservee.

Et pour ce que l'execution ne peult estre faicte aux personnes desdictz accusez a raison de leurs absences, avons ordonne et ordonnons qu'elle sera faicte en figure en ung tableau, au dessoubz duquel sera escript le brief de la p(rese)nte sentence, signé de Montholon, P. Morin et de Monformoys.

Prononcé par nous Guill(aum)e de Monformoys, notaire royal, chastelein et juge ordin(air)e en la justice de Pouilly, aud(ic)t Pouilly, devant la halle dud(ic)t [...]



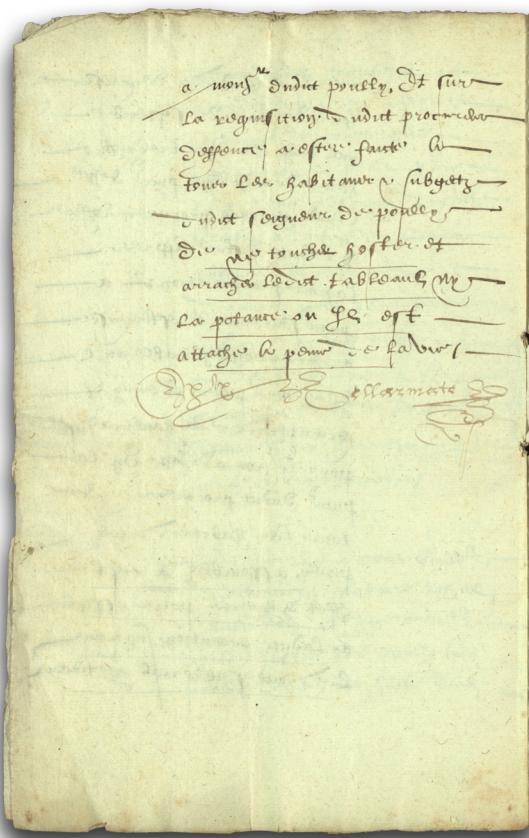
# Débutant

Document étudié n°8

2010-2011

Lecture de documents anciens

[...] lieu, le vendredy deuxiesme jour du mois de septembre mil cinq cens quatre vingt, heure de midy, em p(rese)nce de m(aistr)e Claude Gagnoux, procureur d'office en ladicte justice. Apres laquelle prononciation, la p(rese)nante sentence a estee mise a excecution en tableau par m(aist)re Pierre Fleuryet, excecuteur de la haulte justice pour le roy a Dijon, en la p(rese)nce dudit procureur et de tous les habitans dud(ic)t Pouilly assemblez a cest effect en harmes pour assister a ladicte excecution, suvant le droict seignorial ap(er)tenant [...]



[...] a mons(eigneu)r dudit Pouilly.

Et, sur la requisition dudit procureur, deffense a estee faict a tous les habitans et subjectz dudit seigneur de Pouilly de ne toucher, hoster et arracher ledict tableau ny la potence ou il est attaché, a peine de la vie.